GRAMMAIRE FIOTE

OU

GRAMMAIRE DE LA LANGUE DU CONGO

PAR

Le R. P. Alexandre VISSEQ

DE LA CONGRÉGATION DU SAINT-ESPRIT ET DU SAINT-CŒUR DE MARIE

Domine adjuva nos.

PARIS

LIBRAIRIE ORIENTALE ET AMÉRICAINE

MAISONNEUVE FRÈRES ✠, ÉDITEURS

3, RUE DU SABOT

PRÉFACE

Le présent ouvrage est le premier travail qui ait été fait sur la langue fiote du Congo, depuis des siècles. Il y a quelques centaines d'années, un père Capucin italien a écrit sur cette matière, mais à n'en juger que par un de ses livres, intitulé *Principiationes*, le seul que j'ai lu, son langage est tellement différent du nôtre, ou peut-être la langue aurait tant varié, depuis cette époque, qu'on n'y rencontre plus qu'une ressemblance approximative avec l'idiome d'aujourd'hui. Ce traité est aussi très incomplet, ne parlant ni de la syntaxe, ni des idiotismes de la langue.

Les missionnaires du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, qui sont chargés d'é-

vangéliser ces contrées, n'ont rien eu de plus à cœur que de se mettre en rapport avec les habitants, pour les gagner à Dieu.

Après huit années d'études constantes, actives et non interrompues, l'auteur est heureux de donner à ses confrères un moyen de propager plus activement la religion catholique dans cette partie de l'Afrique, et d'y faire pénétrer la véritable civilisation.

Cette grammaire se divise en trois parties : — la première contient les éléments de la langue du Congo; — la deuxième contient la syntaxe; — la troisième renferme ce qu'on appelle la méthode.

Puissent le Divin Esprit et le Cœur immaculé de Marie bénir cette œuvre et la rendre utile aux missionnaires!

A. Visseq.

GRAMMAIRE FIOTE

OU

GRAMMAIRE DE LA LANGUE DU CONGO

PRONONCIATION

ALPHABET

a	b	c	d	e	f	g	i	k	l
a	*bé*	*tché*	*dé*	*é*	*fé*	*gué*	*i*	*ké*	*lé*

m	n	o	p	s	t	u	v	z
mé	*né*	*o*	*pé*	*sé*	*té*	*u*	*vé*	*zé*

PRONONCIATION DES VOYELLES

A se prononce comme en français.
Foukamena, adorer; *samba*, prier.
E se prononce comme é français.
Tende, corbeille; *lenge*, courge.
I se prononce comme i français.
Diaci, coureur; *koufi*, court.

O se prononce comme en français.
Songo, cuivre ; *lombo*, demande.
U est toujours précédé de o.

DIPHTHONGUES

Ai se prononce à l'italienne.
Ei et **Oi** item.
En item.

CONSONNES

B se prononce comme en français.
C se prononce à l'italienne.
D E F se prononcent comme en français.
G se prononce comme en allemand.
Les autres lettres se prononcent comme en français.

DE L'ACCENT TONIQUE

L'accent joue le plus grand rôle dans cette langue, au point que, si on ne l'observe pas, on n'est pas compris. Où se place-t-il? L'usage seul peut l'apprendre. Toutefois on peut donner, comme règles générales que, pour les mots de trois syllabes et plus, l'accent se trouve sur l'antépénultième, et sur la pénultième pour les mots de deux syllabes.

PREMIÈRE PARTIE

DES DIFFÉRENTES ESPÈCES DE MOTS

Il y a, dans la langue du Congo, dix espèces de mots, qui composent le discours, savoir : l'article, le signe numérique, le substantif, l'adjectif, le pronom, le verbe, l'adverbe, la préposition, la conjonction et l'interjection.

CHAPITRE PREMIER

DE L'ARTICLE

Il n'y a en fiote qu'une espèce d'article : l'article défini.

Il y a trois articles définis, savoir : **e**, **o** et **di**.

L'article **e** sert pour les deux nombres.

Ex. : *E nzo*, la maison; *e zi nzo*, les maisons.
E mbota, l'étoile; *e zi mbota*, les étoiles.

L'article **o** sert généralement pour le singulier.

Ex. : *O nganga*, le docteur; *o lòu inda*, la lampe

Cet article sert aussi quelquefois pour le pluriel.

Ex. : *O lou koula*, le tacoul.
O tou koula, les tacoul.
O lou bounda, le fourreau.
O tou bounda, les fourreaux.

L'article **di** ne sert que pour le singulier.

Ex. : *E di koumbi*, le navire. *E di tenda*, le canon.
E di meme, le mouton.
E di nkonde, le bananier.

L'un et l'autre de ces articles servent pour les deux genres.

Nota. — Ne pas confondre **e** article avec **e** signe numérique. **E** article précède immédiatement le substantif. **E** signe numérique est immédiatement suivi de l'article **di**, quand il est régime ou qu'il est pris dans un sens déterminé. Employé dans un sens indéterminé, il joue le rôle d'adjectif numérique.

I. — Emploi de l'article défini.

L'article défini s'emploie lorsque le substantif est pris dans un sens déterminé.

Ex. : *O mou ntou*, l'homme. *O n'kentou*, la femme.
E mpala, la perle. *E nsinga*, la corde.
E di boundou, le camp.
E di iembe, la tourterelle.
O tou gindougindou, les hirondelles.
E zi mpaka, les étables.
E zi mpinda, les pistaches.
E ma nkanza, les haricots.
E ma idi, les huîtres.

Il s'emploie aussi avec les noms propres.

Ex. : *O Mpetelo*, Pierre. *O Nzouaou*, Jean.

L'article **o** est le seul employé comme régime à la fin de la phrase; il subit des modifications selon qu'il remplace un substantif qui demande un signe numérique commençant par telles ou telles lettres.

Ex. : Voilà la papaye, apportez-la.
Te kiaki e kikila, o touala ki-o.
Voici la caisse, enlevez-la.
Ke loualou o lou kata, o katoula l-o.
Voilà les bouteilles, prenez-les.
Te zazi e zi mbouata o bonga z-o.

II. — Répétition de l'article défini di.

L'article défini **di** se répète dans le corps de la phrase pour raison d'euphonie.

Ex. : Sa maison est belle.
E di voula diandi dia biza.
Le crochet est trop petit.
E di vanda dia kete d'ingi.
Le village du roi est très grand.
E di vata dia nkoukoulou dia, mpouena d'ingi.

Nota I. — L'euphonie demande que l'article **di** répété subisse une légère altération et devienne **dia**.

Nota II. — La répétition de l'article doit se faire, alors même que l'article lui-même soit sous-entendu.

Ex. : Le bateau de ce marchand est pourri.
E koumbi dia nsoumbi oiou dia ola.

CHAPITRE II

DU SIGNE NUMÉRIQUE

On compte quinze signes numériques, dont sept ne servent que pour le singulier, et les huit autres, que pour le pluriel.

Les signes numériques, qui ne sont employés qu'au singulier, sont :

e ki kou ko lo lou et **mou.**

Les signes numériques, qui ne s'emploient qu'au pluriel, sont :

a i ma mi to mo tou et **zi.**

I. — Formation du pluriel dans les signes numériques.

Ire Règle. — Le signe **ki** fait au pluriel **i.**

Ex. : *Ki dinga*, une amande; *i dinga*, des amandes.
Ki nkoutou, un habit; *i nkoutou*, des habits.

IIe Règle. — Le signe **e** fait au pluriel **ma.**

Ex. : *E vitou*, une porte; *ma vitou*, des portes.
E vata, un village; *ma vata*, des villages.

IIIe Règle. — Le signe **lou** fait généralement **tou**.

Ex. : *Lou vounou*, un mensonge;
Tou vounou, des mensonges.
Lou toumou, un commandement;
Tou toumou, des commandements.

Ire EXCEPTION. — Ce signe fait quelquefois au pluriel **zi**.

Ex. : *Lou doungoua*, un piment;
Zi ndoungoua, des piments.
Lou vaci, un côté; *zi mpaci*, des côtés.

IIe EXCEPTION. — Le même signe fait parfois au pluriel **tou** et **zi** indifféremment.

Ex. : *Lou bou*, un moustique;
Tou bou, *zi mbou*, des moustiques.
Lou vou, un cheveu blanc;
Tou vou, *zi nvou*, des cheveux blancs.

IVe RÈGLE. — Le signe **mou** fait généralement au pluriel **a**, quand il précède un nom de personne.

Ex. : *Mou ntou*, un homme; *a ntou*, des hommes.
Mou selongo, un Mousserongo;
A selongo, des Mousserongos.

Ire EXCEPTION. — Ce signe fait quelquefois **mi** dans le même cas.

Ex. : *Mou ndele*, un blanc; *mi ndele*, des blancs
Mou Mboma, un homme de Boma;
Mi Mboma, des hommes de Boma.

IIe EXCEPTION. — Le même signe fait quelquefois **e** devant un nom de personnes.

Ex. : *Mou si Kongo*, un homme du Congo;
E si Kongo, des hommes du Kongo.
Mou si Ngoio, un homme de Ngoio;
E si Ngoio, des hommes de Ngoio.

IIIe EXCEPTION. — Ce même signe fait **mi** devant un nom de choses ou d'êtres privés de raison.

Ex. : *Mou anzi*, un nerf; *mi anzi*, des nerfs.
Mou nvidi, une chique; *mi nvidi*, des chiques.

Ve Règle. — Le signe **kou** fait au pluriel **ma**.

Ex. : *Kou lou*, jambe ; *ma lou*, jambes.

VIe Règle. — Le signe **ko** fait au pluriel **mo**.

Ex. : *Ko ko*, main ; *mo ko*, mains.

VIIe Règle. — Le signe **lo** fait au pluriel **to**.

Ex. : *Lo to*, une cuiller ; *to to*, des cuillers.
Lo se, un visage ; *to se*, des visages.

On peut mettre au nombre des signes numériques le signe **n**, qui semble n'être qu'une abréviation du signe **mou**.

Cet article fait au pluriel **a**. Il ne se place guère que devant les noms de personne.

Ex. : *N koundi*, un ami ; *a koundi*, des amis.
N koulou, un vieillard ; *a koulou*, des vieillards.

II. — Répétition des signes numériques.

Règle générale. — Tous les signes numériques, à l'exception de **e** et de **mou** se répètent dans le corps de la phrase, par raison d'euphonie. La répétition des trois signes **ko lo to** est **koua loua toua**. La répétition des deux signes **lou** et **tou** est **loua toua**, pour la même raison d'euphonie.

Ex. : **Ki** Cette amande est bonne.
E ki dińga eki kia biza.
Lou Ce fourreau est long.
Lou bounda olou nkoudidi.
I Vos enfants sont bons.
E i ana i akou ia biza.

Ex. : **A** Tous les Mousserongos sont bons rameurs.
A Selongo a onso a vouidi a mbote.

Zi Toutes ces poules sont noires.
E zi nsoussou zazi za z'onzo za ndombe.

Ma Votre vaisselle est en argent.
E ma longa m'akou ma palata.

Tou Le tacoul est rouge.
O tou koula toua mbouaki.

Mi Nos cannes à sucre sont mûres.
E mi nsenga mi etou mia via.

Kou Mon pied est enflé.
O koulou kouame koua nvimba.

Ko Votre main est guérie.
O ko ko kou akou kou ieloukidi.

Lo Cette cuiller m'appartient.
O lo to loualou lou ame.

To Tous ces visages sont fort beaux.
O to se otou toua t'onso toua biza kikilou.

III. — Emploi des signes numériques.

Règle générale. — Les signes numériques s'emploient, généralement, devant les substantifs.

Ex. : Un cil, *lou daou*; des cils, *zi ndaou*.
Un orage, *mou andazi;* des orages, *mi andazi*.

Exception. — Certains mots ne prennent pas de signe au singulier.

Ex. : *Gnoka*, un serpent. *Ngombe*, un bœuf.
Nkombo, un chevreau.
Ngongongo, un corbeau.

IV. — Emploi simultané des articles et des signes numériques.

Les articles définis et les signes numériques s'emploient, à la fois, devant un substantif pris dans un sens déterminé qu'il soit sujet au régime.

Ex. : *E di soumou*, le péché. *O mou ila*, la rivière.
E ma ta, les arcs. *E zi mpou*, les chapeaux.
Apportez la gomme copal et l'ivoire.
Otouala e mi nkouezo i e zi mpoungi.

CHAPITRE III

DU SUBSTANTIF

Ire Règle. — Le substantif est invariable.

IIe Règle. — On fait la distinction des *sexes*, en ajoutant au nom **n Kentou**, femme, femelle.

Ex. : *Mpangi*, frère. *Mpangi a n kentou*, sœur.
Nkombo, chevreau,
Nkombo a-n kentou, chèvre.

Lorsqu'un même nom sert à désigner les deux genres, pour préciser le masculin, on ajoute au substantif le mot **eie kala** pour les hommes et **mbakala** pour les animaux au singulier, et **a kala** pour les hommes, **zi mbakala** pour les animaux au pluriel.

Ex. : *Mou an eie kala*, un garçon.
Mou ana e meme a mbakala, un jeune belier.

Tel'e a kala, appelez les hommes.
Zi ngoulou za mbakala, les porcs.

On fait la distinction des nombres par les signes numériques.

Ex. : *Kai*, un sabre; *i kai*, des sabres.
E touci, un nuage; *ma touci*, des nuages.
Mou ema, un palétuvier;
Mi ema, des palétuviers.

CHAPITRE IV

DE L'ADJECTIF

Il y a deux sortes d'adjectifs, les adjectifs qualificatifs et les adjectifs déterminatifs.

I. — Des adjectifs qualificatifs.

Ire Règle. — Les adjectifs qualificatifs sont invariables.

Ex. : *Mbote*, bon, bonne, bons.
Mbi, méchant, méchants.
Mbouaki, rouges; *ndombe*, noir, noire, noirs.

IIe Règle. — Dans les adjectifs qualificatifs le nombre est indiqué par les signes numériques.

Ex. : *Mpembe*, blanc; *zi mpembe*, blancs.
Kieleka, parfait; *za kieleka*, parfaits.

II. — Des adjectifs déterminatifs.

Il y a quatre sortes d'adjectifs déterminatifs : les

adjectifs démonstratifs, les adjectifs possessifs, les adjectifs indéfinis et les adjectifs numéraux.

I. — *Des adjectifs démonstratifs.*

Parmi les substantifs, les uns ne prennent pas de signe numérique, d'autres en veulent un, mais qui ne se répète pas, enfin, d'autres en demandent un qui se répète. De là découlent autant de règles.

Ire Règle. — Lorsqu'un adjectif détermine un substantif qui ne prend pas de signe numérique, il est **ei** ou **ai**.

Ex. : *E nzo ei*, cette maison. *E livlou ei*, ce livre. *O nci ei*, cet arbre. *E nsoussou ei*, cette poule.

IIe Règle. — Quand un adjectif détermine un substantif qui prend un signe numérique, mais qui ne se répète pas, ou bien ce substantif est un nom de personne ou bien un nom de chose.

Si le substantif est un nom de personne, l'adjectif démonstratif sera **oiou**, **oie**.

Ex. : *Mou an'oiou*, cet enfant.
Mou ntou oie, cet homme.
Tat'oiou, ce père ; *n kentou oie*, cette femme.

Si le substantif est un nom de chose, l'adjectif démonstratif est **oou**.

Ex. : *Mou ingou oou*, cette borne.
Mou anzi oou, cette racine.

IIIe Règle. — Si l'adjectif démonstratif détermine un substantif qui demande un signe numérique qui se

répète, l'adjectif démonstratif prend la forme du signe numérique qui le précède.

Ex. : *E kikila eki*, cette papaye.
O lou bound'olou, ce fourreau.
E zi nsoumi zazi, ces mouches.
E ma long'ema, ces assiettes.
O tou andou otou, ces papyrus.
O ko ko kouakou, cette main.
E mi nlembo miami, ces doigts.
O lo to loualou, cette cuiller.
O *to se toto*, ces physionomies.

II. — *Des adjectifs possessifs.*

Ire Règle. — Si l'adjectif possessif détermine un substantif qui ne prend pas de signe numérique, il est

Ame	**Akou**	**Andi**	**Etou**	**Enou**	**Aou**
Mon	*Ton*	*Son*	*Notre*	*Votre*	*Leur*

IIe Règle. — Si l'adjectif possessif détermine un substantif qui prend un signe numérique, qui se répète, il est le même que celui ci-dessus précédé de ce signe.

Ex. : *E voula di ame*, ma maison.
O lou saka lou akou, votre baguette de laiton.
E ma tenda m'andi, ses canons.
O tou zailou tou étou, nos chapelets.

IIIe Règle. — L'adjectif possessif est invariable.

Ex. : *E nfoulou ame*, mon lit; *e zi nfoulou z'ame*, mes lits.

O ngou ame, ma mère; *e ngoua z'ame*, mes mères.

IVe Règle. — Dans les adjectifs possessifs, on détermine le nombre par un des signes numériques.

Ex. : *E via di ame*, mon champ;
E ma via m'ame, mes champs.
E vouadangou ame, mon canard;
E i vouadangou i ame, mes canards.

III. — *Des adjectifs indéfinis.*

Les adjectifs indéfinis sont :

Kaci	**Pampa**	**Anvele**	**Onso**	**Onsono**	**Ouaka**	**Akaka**
Chaque	*Plusieurs*	*Nul*	*Tout*	*Tout*	*Autre*	*Autre*

IV. — *Des adjectifs numéraux.*

Il y a deux sortes d'adjectifs numéraux, les cardinaux et les ordinaux.

Les adjectifs numéraux cardinaux sont :

1. *Ki ossi.*
2. *Ki ole.*
3. *Tatou.*
4. *Ki ia.*
5. *Tanou.*
6. *Sambanou.*
7. *Sambouadi.*
8. *E nana.*
9. *E voua.*
10. *E koumi.*
11. *Koumi ia ki mossi.*
12. *Koumi ia i ole.*
13. *Koumi ia tatou.*
14. *Koumi ie ia.*
15. *Koumi ia tanou.*
16. *Koumi ia sambanou.*
17. *Koumi ia sambouadi.*
18. *Koumi ie nana.*
19. *Koumi ie voua.*
20. *Ma koum'ole.*
30. *Ma koum'a tatou.*
40. *Ma koum'a ia.*
50. *Ma koum'a tanou.*
60. *Ma koum'a sambanou.*
70. *Lou sambouadi.*
80. *Lou nana.*
90. *Lou voua.*
100. *Nkama.*

200. *Nkama e z'ole.*
300. *Nkam'e tatou.*
400. *Nkam'e ia.*
500. *Nkam'e tanou.*
600. *Nkam'e sambanou.*
700. *Nkam'e sambouadi.*
800. *Nkam'e nana.*
900. *Nkam'e voua.*
1.000. *Koulazi.*
2.000. *Koulazi i ole.*
100.000. *Nkama Koulazi.*
1.000.000. *Lou foukou.*

Les adjectifs numéraux ordinaux sont :

1. *Ntete.*
2. *Ou e z'ole.*
3. *Ou e tatou.*
4. *Ou e ia.*
5. *Ou e tanou.*
6. *Ou e sambanou.*
7. *Ou e sambouadi.*
8. *Ou e nana.*
9. *Ou e voua.*
10. *Ou e koumi.*
20. *Ou a ma koum'ole.*
30. *Ou a ma koum'a tatou.*
40. *Ou a ma koum'a ia.*
50. *Ou a ma koum'a tanou.*
60. *Ou a ma koum'a sambanou.*
70. *Ou a lou sambouadi.*
80. *Ou a lou nana.*
90. *Ou a lou voua.*
100. *Ou a nkama.*
1 000. *Ou a koulazi.*
100.000. *Ou a nkame koulazi.*
1.000.000. *Ou a lou foukou.*

SUPPLÉMENT AUX ADJECTIFS

On distingue, dans les adjectifs, trois degrés de comparaison, l'égalité, l'infériorité et la supériorité.

S'il s'agit de la longueur, de la largeur ou de l'épaisseur, on emploiera les mots correspondants : **ntola, ntela, nkandou,** et l'on dira pour exprimer l'égalité :

Ex. : *O ngeie i o mono ntela mi mossi tou ina.* J'ai une taille égale à la vôtre ; littéralement : vous et moi, nous avons une même taille.

O ngeie i o mono ntela kou mossi tou ina. J'ai une grosseur égale à la vôtre; littéralement : vous et moi, nous avons la même grosseur.

E kandazi ki ame i e ki akou nkandou mossi ina.

Ma main est aussi épaisse que la vôtre; littéralement : ma main et la vôtre ont une même épaisseur.

Remarque. — En fiot, le tutoiement est de règle, mais la première personne se nomme après les autres, comme en français.

Il y a une seconde manière de rendre la comparaison par l'égalité. Ainsi, au lieu de dire : Vous avez une taille égale à la mienne, on peut dire : Vous et moi, nous sommes égaux, comme en français.

Ex. : *O ngeie i o mono dede tou ina.* Littéralement : vous et moi nous sommes la même chose.

Pour exprimer l'infériorité, on dira :

O ngeie i o mono ke tou ina ntela mi mossi ko. Je ne suis pas si grand que vous; littéralement : vous et moi, nous n'avons pas la même taille.

Pour exprimer la supériorité, on se servira du mot **ingi**, qui signifie plus, trop, et qui pourra devenir **kou ingi**, **mou ingi**, **m'ingi**, etc., conformément à la règle des initiales.

Ex. : *Ngeie ntela ou ingi i o mono.*
Vous êtes plus grand que moi.
Mono ntola ou ingi i o ngeie.
Je suis plus gros que vous.

Le mot **ntola** peut signifier aussi supérieur en dignité.

S'il est question de hauteur et de profondeur, on se servira, pour exprimer la comparaison, des mots **nzambou** et **nkoulouka**.

Ex. : Mon mât de pavillon est aussi haut que le vôtre,

O ame nci a ndimbou i o ou akou nzambou mossi m'ina.

Ma fontaine est aussi profonde que la vôtre. *E ki ame sima i e ki akou nkoulouka ki mossi ina.*

Si l'on veut exprimer l'infériorité par le mot *moins*, on se servira du mot **kete**, qui signifie petit, moindre, et l'on dira :

Ex. : *O mono ntela ou kete i o ngeie.* Littéralement : j'ai une taille moins grande que la vôtre, ou bien, je suis moins grand que vous.

Pour indiquer la distance, on pourra s'exprimer de la manière suivante, pour l'égalité :

E di ame vata i e di akou vata dededede.

Mon village est aussi éloigné que le vôtre.

Pour l'infériorité, on dira :

E di ame vata ke d'ina nseke a nfounou ko i e di akou. Mon village n'est pas si éloigné que le vôtre.

On peut exprimer la supériorité comme il suit :

E di'ame e vata i e di'akou d'ingi e nseke d'ina.

Mon village est plus éloigné que le vôtre.

Pour les choses qui se comptent, on emploiera la tournure suivante :

Pour exprimer l'égalité :

Nani o viokele e ma meme o nge i o mono?

Qui a un plus grand nombre de moutons, de vous ou de moi?

Pour l'infériorité, on dira :

Mono ma meme ma kete i o ngeie.

J'ai moins de moutons que vous.

Pour indiquer la supériorité, on pourra dire :

Ngeie ou ingi ma meme i o mono.

Vous avez plus de moutons que moi.

Pour les choses qui s'apprécient ou se mesurent comme les liquides, on dira :

Pour exprimer l'égalité :

O ngeie i o mono dede.

Vous et moi nous avons la même quantité.

Pour l'infériorité, on se servira du mot **kete**, comme ci-dessus.

Ex. : *Mono i kete e vinou i o ngeie.*
J'ai moins de vin que vous.

Pour marquer la supériorité, on emploiera le mot **ingi** et l'on pourra dire :

Ex. : Vous avez plus de vin que moi.
Ngeie ou ingi e vinou i o mono.

Remarque. — Comme on le voit, les verbes avoir et être manquent dans la plupart de ces phrases ; il est d'usage de les sous-entendre.

CHAPITRE V

DU PRONOM

On distingue cinq sortes de pronoms : les pronoms personnels, les pronoms démonstratifs, les pronoms possessifs, les pronoms relatifs et les pronoms indéfinis.

I. — Des pronoms personnels.

Les pronoms personnels sont, pour la première personne :

N	I	Mono	Ietou	Tou
Je, Me	*Je*	*Moi*	*Nous*	*Nous*

Pour la deuxième :

O	Ou	Kou	Nge	Ngeie	Ienou	Tou
Tu	*Tu*	*Te*	*Toi*	*Toi*	*Vous*	*Vous*

Pour la troisième :

E	N	O	Ou	Iandi	Iaou	Be
Il	*Il, Le*	*Il*	*Il, Lui*	*Il*	*Eux*	*Eux*

II. — Des pronoms démonstratifs.

Selon que le pronom démonstratif détermine un substantif qui ne prend pas de signe numérique, ou bien qui prend un signe numérique mais qui ne se répète pas, ou, enfin, qui prend un signe numérique qui se répète, on aura recours à l'une des règles suivantes :

I[re] Règle. — Quand le pronom démonstratif détermine un substantif qui n'a pas de signe numérique, il est : **eie, eina,** *celui-ci, celui-là.*

Ex. : Cette maison-ci, *e nzo-eie.*
Cette maison-là, *e nzo-eina.*

II[e] Règle. — Lorsque le pronom démonstratif détermine un substantif qui a un signe numérique, mais

qui ne se répète pas, ou bien ce substantif est un nom de personne ou bien un nom de chose.

1° Si le substantif est un nom de personne, le pronom démonstratif est : **ona**, **oiouna**.

Ex. : Cet homme-ci, *o mou ntou-ona*.
Cet homme-là, *o mou ntou-oiouna*.

2° Si le substantif est un nom de chose, le pronom démonstratif est **ooue, oouna**.

Ex. : Cette borne-ci, *o mou ingou ooue*.
Cette borne-là, *o mou ingou oouna*.

IIIe Règle. — Si le pronom démonstratif détermine un substantif qui demande un signe numérique qui se répète, le pronom démonstratif prend la forme du signe numérique qui le précède.

Ex. : Cette caisse-ci, *o lou kat'oloue*.
Cette caisse-là, *o lou kat'olouna*.
Cette perdrix-ci, *e ki ngouadi ekie*.
Cette perdrix-là, e *ki ngouadi ekina*.
Ce mouton-ci, e *meme edie*.
Ce mouton-là, e *meme edina*.
Ces blancs-ci, *e mi ndele emie*.
Ces blancs-là, *e mi ndele emina*.
Ces navires-ci, e *ma koumbi emie*.
Ces navires-là, *e ma koumbi emina*.
Ces graines-ci, *o tou tete oloue*.
Ces graines-là, *o tou tete olouna*.

Les pronoms **oiou, oie**, **ona**, **oiouna**, font au pluriel **aoua**.

III. — Des pronoms possessifs.

Ire Règle. — Lorsque le pronom possessif détermine un substantif précédé d'un signe numérique qu'on ne doit pas répéter, il est :

i ame, i akou, i andi, i etou, i enou, i aou,
e mien, le tien, le sien, le nôtre. le vôtre, le leur,

Ex. : A qui est cette maison? A moi.
A nani ei e nzo? I ame.

IIe Règle. — Quand le pronom possessif détermine un substantif précédé d'un signe numérique que l'on doit répéter, le pronom possessif est **i ame**, que l'on fait précéder de ce signe.

Ex. : A qui est cette perdrix? A moi.
E ki ngouadi kiaki kia nani? I ki ame.
A qui appartient ce mouton? A toi.
E di meme di adi dia nani? I di akou.
De qui sont ces lampes? Ce sont les siennes.
E m'inda emi mia nani? I mi'andi.
A qui sont ces glaces? Ce sont les nôtres.
O tou moueno otou toua nani? I m'etou.
De qui sont ces roues? Elles sont à vous.
E ma kalou ema ma nani? I m'enou.
A qui sont ces tabatières? Ce sont les leurs.
E zi nbakassa zazi za nani? I z'aou.

IV. — Des pronoms relatifs.

Ire Règle. — Le pronom relatif se rend par **ina**.
Ex. : L'enfant qui vient est mon fils.
E ntaoudi in'o kouizanga mou an'ame.

IIe Règle. — Le pronom relatif se supprime après un nom de chose.

Ex. : Le couteau que j'ai acheté.
E mbele i a soumbidi.

V. — Des pronoms indéfinis.

Les pronoms indéfinis, sont :

Be, mou ntou, kaci, mou ntou i o mou ntou i andi, ki mossi i e ki aka, ka mountou ko, anvele.

On, quelqu'un, chacun, l'un et l'autre, personne.

CHAPITRE VI

DU VERBE

Le verbe est invariable dans le même temps.

On indique les personnes à l'aide d'un pronom personnel.

Il n'y a que trois temps principaux, savoir : le présent, le passé et l'infinitif.

Le présent, le passé indéfini et le conditionnel présent ont une forme particulière.

Les autres temps ont une forme commune. Pour les distinguer on se sert de particules.

La particule **a**	indique le passé défini.
La particule **sa**	— le futur.
La particule **enga**	— le conditionnel.
La particule **ioouvo**	— le subjonctif.

C'est l'infinitif qui donne la forme à tous ces temps. Il n'y a pas en fiot de verbes auxiliaires, il n'y a, par conséquent que des temps simples.

Il y a deux conjugaisons, qu'on distingue entre elles par la terminaison du passé indéfini.

La première conjugaison a ce passé terminé en **i**.

Ex. : *N'sadidi*, j'ai travaillé. *N'banzidi*, j'ai pensé. *N'Kouikini*, j'ai cru, *N'sambidi*, j'ai prié.

La seconde a la forme de ce passé terminé en **e**.

Ex. : *N'tolele*, j'ai chanté. *N'telele*, j'ai appelé. *N'sevele*, j'ai ri. *N'zolele* j'ai voulu.

Le verbe avoir manque. On le remplace par le verbe être ou par un autre.

Ex. : J'ai un chapeau, *mpou in'ame*, littéralement. Un chapeau est à moi, ou mieux : Un chapeau est mien.

Le verbe être a deux formes : *kala* et *ina*.

Conjugaison du verbe *kala*.

INDICATIF PRÉSENT

N'kalanga.	Je suis.
Nge o kalanga.	Tu es.
Iandi o kalanga.	Il est.
Ietou tou kalanga.	Nous sommes.
Ienou lou kalanga.	Vous êtes.
Iaou be kalanga.	Ils sont.

PASSÉ INDÉFINI

I a kedi.	J'ai eu.
Nge ou a kedi.	Tu as eu.
Iandi a kedi.	Il a eu.
Ietou tou a kedi.	Nous avons eu.
Ienou lou a kedi.	Vous avez eu.
Iaou b'a kedi.	Ils ont eu.

PASSÉ DÉFINI

I a kala.	J'eus.
Nge ou a kala.	Tu eus.
Iandi a kala.	Il eut.
Ietou tou a kala.	Nous eûmes.
Ienou lou a kala.	Vous eûtes.
Iaou b'a kala.	Ils eurent.

FUTUR

N'sa kala.	Je serai.
Nge o sa kala.	Tu seras.
Iandi o sa kala.	Il sera.
Ietou tou sa kala.	Nous serons.
Ienou lou sa kala.	Vous serez.
Iaou be sa kala.	Ils seront.

CONDITIONNEL PRÉSENT

Enga i a kedi.	Je serais.
Enga ou a kedi.	Tu serais.
Enga iandi a kedi.	Il serait.
Enga ietou tou a kedi.	Nous serions.
Enga ienou lou a kedi.	Vous seriez.
Enga iaou b'a kedi.	Ils seraient.

CONDITIONNEL PASSÉ

Enga i a kala.	J'aurais été.
Enga ou a kala	Tu aurais été.
Enga iandi ou a kala.	Il aurait été.
Enga ietou tou a kala.	Nous aurions été.
Enga ienou lou a kala.	Vous auriez été.
Enga iaou b'a kala.	Ils auraient été.

IMPÉRATIF

Nge o kala.	Sois.
Tou kala.	Soyons.
Lou kola.	Soyez.
Be kala.	Qu'ils soient.

SUBJONCTIF

Ioouvo n'kala.	Que je sois.
Ioouvo nge o kala.	Que tu sois.
Ioouvo iandi o kala.	Qu'il soit.
Ioouvo tou kala.	Que nous soyons.
Ioouvo lou kala.	Que vous soyez.
Ioouvo be kala.	Qu'ils soient.

INFINITIF

Kala.	Etre.

Verbe *ina*.

INDICATIF PRÉSENT

Mono ina.	Je suis.
Nge ou ina.	Tu es.
Iandi ena.	Il est.
Ietou tou ina.	Nous sommes.
Ienou lou ina.	Vous êtes.
Iaou b'ena.	Ils sont.

Remarque. — Ce verbe n'est pas usité aux autres temps.

Première conjugaison en i.

INDICATIF PRÉSENT

N'tanganga.	Je lis.
Nge o tanganga.	Tu lis.
Iandi e tanganga.	Il lit.
Ietou tou tanganga.	Nous lisons.
Ienou lou tanganga.	Vous lisez.
Iaou be tanganga.	Ils lisent.

PRÉTÉRIT

N'tangidi.	J'ai lu.
Nge o tangidi.	Tu as lu.
Iandi o tangidi.	Il a lu.
Ietou tou tangidi.	Nous avons lu.
Ienou lou tangidi.	Vous avez lu.
Iaou b'a tangidi.	Ils ont lu.

PASSÉ INDÉFINI

I a tangidi.	J'ai lu.
Nge ou a tangidi.	Tu as lu.
Iandi a tangidi.	Il a lu.
Ietou tou a tangidi.	Nous avons lu.
Ienou lou a tangidi.	Vous avez lu.
Iaou b'a tangidi.	Ils ont lu.

PASSÉ DÉFINI

I a tanga.	Je lus.
Nge ou a tanga.	Tu lus.
Iandi ou a tanga.	Il lut.
Ietou tou a tanga.	Nous lùmes.
Ienou lou a tanga.	Vous lùtes.
Iaou b'a tanga.	Ils lurent.

FUTUR

N'sa tanga.	Je lirai.
N'ge o sa tanga.	Tu liras.
Iandi o sa tanga.	Il lira.
Ietou tou sa tanga.	Nous lirons.
Ienou lou sa tanga.	Vous lirez.
Iaou be sa tanga.	Ils liront.

CONDITIONNEL PRÉSENT

Enga n'tanga.	Je lirais.
Eng'o tanga.	Tu lirais.
Enga iandi o tanga.	Il lirait.
Enga ietou tou tanga.	Nous lirions.
Enga ienou lou tanga.	Vous liriez.
Enga iaou be tanga.	Ils liraient.

CONDITIONNEL PASSÉ

Enga n'tangidi.	J'aurais lu.
Enga o tangidi.	Tu aurais lu.
Enga iandi o tangidi.	Il aurait lu.
Enga ietou tou tangidi.	Nous aurions lu.
Enga ienou lou tangidi.	Vous auriez lu.
Enga iaou b'a tangidi.	Ils auraient lu.

IMPÉRATIF

O tanga.	Lis.
Tou tanga.	Lisons.
Lou tanga.	Lisez.

SUBJONCTIF

Ioouvo n'tanga.	Que je lise.
Ioouvo o tanga.	Que tu lises.
Ioouvo iandi e tanga.	Qu'il lise.
Ioouvo tou tanga.	Que nous lisions.
Ioouvo lou tanga.	Que vous lisiez.
Ioouvo be tanga.	Qu'ils lisent.

INFINITIF

Tanga.	Lire.

Conjuguez de même les verbes :

Noua, boire; *n'nouini*, j'ai bu.
Kanga, lier; *n'kangidi*, j'ai lié.
Zaoula, courir; *n'zaouidi*, j'ai couru.
Soukoula, laver; *n'soukouidi*, j'ai lavé.
Fingouna, essuyer; *n'fingouini*, j'ai essuyé.
Boudika, casser; *n'boundikidi*, j'ai cassé.
Minikina, serrer; *n'minikini*, j'ai serré.

Conjugaison d'un verbe avec négation.

K'i n'kanga ko.	Je ne lie pas.
K'ou kanga ko.	Tu ne lies pas.
Ke kanga ko.	Il ne lie pas.
Ke tou kanga ko.	Nous ne lions pas.
Ke lou kanga ko.	Vous ne liez pas.
Ke be kanga ko.	Ils ne lient pas.

On dit aussi.

K'i n'kanga kouame ko; k'ou kanga kouakou ko; ke kanga kouandi ko; ke tou kanga kouetou ko; ke lou kanga kouenou ko; ke be kanga kouaou ko.

Je ne lie pas, tu ne lies pas, etc.

Conjugaison de deux verbes avec négation.

K'i n'zolele diata ko.	Je ne veux pas marcher.
K'ou zolele diata ko.	Tu ne veux pas marcher.
K'o zolele diata ko.	Il ne veut pas marcher.
Ke tou zolele diata ko.	Nous ne voulons pas marcher.
Ke lou zolele diata ko.	Vous ne voulez pas marcher.
Ke be zolele diata ko.	Ils ne veulent pas marcher.

Deuxième conjugaison en e.

PASSÉ INDÉFINI

I a ouende.	J'ai frappé.
Nge ou a ouende.	Tu as frappé.
Iandi a ouende.	Il a frappé.
Ietou tou a ouende.	Nous avons frappé.
Ienou lou a ouende.	Vous avez frappé.
Iaou b'a ouende.	Ils ont frappé.

Ire Remarque. — Les autres temps de cette conjugaison se conjuguent comme ceux de la première.

IIe Remarque. — Au prétérit, et seulement à la première personne du singulier, le **v** initial du verbe se change en **p** et **l** en **d**, exemples.

Vata, piocher ; *n'pacidi*, je piochai.
Viatakana, toucher ; *n'piatakene*, je touchai.
Vioka, passer ; *n'piokele*, je passai.
Lomba, demander ; *n'dombele*, je demandai.
Loloka, pardonner ; *n'dolokele*, je pardonnai.
Lokela, injurier ; *n'dokele*, j'injuriai.

DU VERBE PASSIF

On distingue deux conjugaisons dans les verbes passifs. Elles diffèrent l'une de l'autre par le passé indéfini.

L'une a le passé indéfini qui se termine par **o** et l'autre par **ou**.

Première conjugaison en o.

INDICATIF PRÉSENT

N'vondouanga.	Je suis tué.
Nge ou vondouanga.	Tu es tué.
Iandi o vondouanga.	Il est tué.
Ietou tou vondouanga.	Nous sommes tués.
Ienou lou vondouanga.	Vous êtes tués.
Iaou be vondouanga.	Ils sont tués.

PRÉTÉRIT.

N'pondelo.	J'ai été tué.
Nge o vondelo.	Tu as été tué.
Iandi o vondelo.	Il a été tué.
Ietou tou vondelo.	Nous avons été tués.
Ienou lou vondelo.	Vous avez été tués.
Iaou b'a vondelo.	Ils ont été tués.

PASSÉ INDÉFINI.

I a vondelo.	Je fus tué.
Nge ou a vondelo.	Tu fus tué.
Iandi a vondelo.	Il fut tué.
Ietou tou a vondelo.	Nous fûmes tués.
Ienou lou a vondelo.	Vous fûtes tués.
Iaou b'a vondelo.	Ils furent tués.

PASSÉ DÉFINI

I a vondoua.	Je fus tué.
Nge ou a vondoua.	Tu fus tué.
Iandi a vondoua.	Il fut tué.
Ietou tou a vondoua.	Nous fûmes tués.
Ienou lou a vondoua.	Vous fûtes tués.
Iaou b'a vondoua.	Ils furent tués.

INFINITIF

Vondoua.	Etre tué.

REMARQUE. — Les autres temps de cette conjugaison sont les mêmes que celui de l'infinitif précédé des particules qui leur sont propres. Voir à la page 18.

Deuxième conjugaison en ou.

INDICATIF PRÉSENT

N'diouanga.	Je suis mangé.
Nge o diouanga.	Tu es mangé.
Iandi o diouanga.	Il est mangé.
Ietou tou diouanga.	Nous sommes mangés.
Ienou lou diouanga.	Vous êtes mangés.
Iaou b'a diouanga.	Ils sont mangés.

PRÉTÉRIT

N'dilou.	J'ai été mangé.
Nge o dilou.	Tu as été mangé.
Iandi o dilou.	Il a été mangé.
Ietou tou dilou.	Nous avons été mangés.
Ienou lou dilou.	Vous avez été mangés.
Iaou b'a dilou.	Ils ont été mangés.

PASSÉ INDÉFINI

I a dilou.	Je fus mangé.
Nge ou a dilou.	Tu fus mangé.
Iandi a dilou.	Il fut mangé.
Ietou tou a dilou.	Nous fûmes mangés.
Ienou lou a dilou.	Vous fûtes mangés.
Iaou b'a dilou.	Ils furent mangés

PASSÉ DÉFINI

I a dioua.	Je fus mangé.
Nge ou a dioua.	Tu fus mangé.
Iandi a dioua.	Il fut mangé.
Ietou tou a dioua.	Nous fûmes mangés.
Ienou lou a dioua.	Vous fûtes mangés.
Ioua b'a dioua.	Ils furent mangés.

INFINITIF

Dioua.	Etre mangé.

REMARQUE. — Les autres temps de cette conjugaison sont les mêmes que celui de l'infinitif précédé des particules qui leur conviennent.

DU VERBE NEUTRE

Il y a parmi les verbes neutres deux conjugaisons. Elles se distinguent l'une de l'autre par le passé indéfini.

La première conjugaison a le passé indéfini terminé en **i** et la seconde en **e**.

Première conjugaison en i.

INDICATIF PRÉSENT

N'fouanga.	Je meurs.
Nge o fouanga.	Tu meurs.
Iandi o fouanga.	Il meurt.
Ietou tou fouanga.	Nous mourons.
Ienou lou fouanga.	Vous mourez.
Iaou b'a fouanga.	Ils meurent.

PRÉTÉRIT

N'fouidi.	Je suis mort.
Nge o fouidi.	Tu es mort.
Iandi o fouidi.	Il est mort.
Ietou tou fouidi.	Nous sommes morts.
Ienou lou fouidi.	Vous êtes morts.
Iaou b'a fouidi.	Ils sont morts.

PASSÉ INDÉFINI

I a fouidi.	Je mourus.
Nge ou a fouidi.	Tu mourus.
Iandi ou a fouidi.	Il mourut.
Ietou tou a fouidi.	Nous mourùmes.
Ienou lou a fouidi.	Vous mourùtes.
Iaou b'a fouidi.	Ils moururent.

PASSÉ DÉFINI

I a foua.	Je mourus.
Nge ou a foua.	Tu mourus.
Iandi a foua.	Il mourut.
Ietou tou a foua.	Nous mourùmes.
Ienou lou a foua.	Vous mourùtes.
Iaou b'a foua.	Ils moururent.

INFINITIF

Foua.	Mourir.

Remarque. — Les autres temps de cette conjugaison sont les mêmes que celui de l'infinitif précédé de leurs particules respectives.

Deuxième conjugaison en e.

INDICATIF PRÉSENT

N'lekanga.	Je dors.
Nge o lekanga.	Tu dors.
Iandi o lekanga.	Il dort.
Ietou tou lekanga.	Nous dormons
Ienou lou lekanga.	Vous dormez.
Iaou be lekanga.	Ils dorment.

PRÉTÉRIT

N'dele.	J'ai dormi.
N'ge o lele.	Tu as dormi.
Iandi o lele.	Il a dormi.
Ietou tou lele.	Nous avons dormi.
Ienou lou lele.	Vous avez dormi.
Iaou be lele.	Ils ont dormi.

PASSÉ INDÉFINI

I a lele.	Je dormis.
Nge ou a lete.	Tu dormis.
Iandi a lele.	Il dormit:
Ietou tou a lele.	Nous dormîmes.
Ienou lou a lele.	Vous dormites.
Iaou b'a lele.	Ils dormirent.

PASSÉ DÉFINI

I a leka.	Je dormis.
Nge ou a leka.	Tu dormis.
Iandi a leka.	Il dormit.
Jetou tou a leka.	Nous dormîmes.
Ienou lou a leka.	Vous dormîtes.
Iaou b'a leka.	Ils dormirent.

INFINITIF

Leka.	Dormir.

Remarque. — Les autres temps de ce verbe sont les mêmes que celui de l'infinitif que l'on fait précéder des particules susdites.

VERBE PRONOMINAL

Il y a deux conjugaisons pour les verbes pronominaux. Elles se distinguent par le passé indéfini.

La première conjugaison a le passé indéfini terminé en **i**, et la seconde en **e**.

Première conjugaison en i.

INDICATIF PRÉSENT

Kou n'saoulanga.	Je me fâche.
Nge o kou saoulanga.	Tu te fâches.
Iandi e kou saoulanga.	Il se fâche.
Ietou tou kou saoulanga.	Nous nous fâchons.
Ienou lou kou saoulanga.	Vous vous fâchez.
Iaou be kou saoulanga.	Ils se fâchent.

PRÉTÉRIT

Kou n'saouidi.	Je me suis fâché.
Nge o kou saouidi.	Tu t'es fâché.
Iandi e kou saouidi.	Il s'est fâché.
Ietou tou kou saouidi.	Nous nous sommes fâchés.
Ienou lou kou saouidi.	Vous vous êtes fâchés.
Iaou b'a kou saouidi.	Ils se sont fâchés.

PASSÉ INDÉFINI

I a kou n'saouidi.	Je me fâchai.
Nge ou a kou saouidi.	Tu te fâchas.
Iandi a kou saouidi.	Il se fâcha.
Ietou tou a kou saouidi.	Nous nous fâchâmes.
Ienou lou a kou saouidi.	Vous vous fâchâtes.
Iaou b'a kou saouidi.	Ils se fâchèrent.

PASSÉ DÉFINI

Ia kou saoula.	Je me fâchai.
Nge ou a kou saoula.	Tu te fâchas.
Iandi a kou saoula.	Il se fâcha.
Ietou tou a kou saoula.	Nous nous fâchâmes.
Ienou lou a kou saoula.	Vous vous fâchâtes.
Iaou b'a kou saoula.	Ils se fâchèrent.

INFINITIF

Kou saoula.	Se fâcher.

REMARQUE. — Les autres temps de cette conjugaison sont les mêmes que celui de l'infinitif précédé des particules qui leur sont propres.

Deuxième conjugaison en e.

INDICATIF PRÉSENT

Kou n'toulessanga.	Je me blesse.
Nge o kou toulessanga.	Tu te blesses.
Iandi e kou toulessanga.	Il se blesse.
Ietou tou kou toulessanga.	Nous nous blessons.
Ienou lou kou toulessanga.	Vous vous blessez.
Iaou be kou toulessanga.	Ils se blessent.

PRÉTÉRIT

Kou n'toulesse	Je me suis blessé.
Ne o kou toulesse	Tu t'es blessé.
Iandi o kou toulesse.	Il s'est blessé.
Ietou tou kou toulesse.	Nous nous sommes blessés.
Ienou lou kou toulesse,	Vous vous êtes blessés.
Iaou be kou toulesse.	Ils se sont blessés.

PASSÉ INDÉFINI

I a kou n'toulesse.	Je me blessai.
Nge ou a kou toulesse.	Tu te blessas.
Iandi a kou toulesse.	Il se blessa.
Ietou tou a kou toulesse.	Nous nous blessâmes.
Ienou lou a kou toulesse.	Vous vous blessâtes.
Iaou b'a kou toulesse.	Ils se blessèrent.

PASSÉ DÉFINI

I a kou n'toulessa.	Je me blessai.
Nge ou a kou toulessa.	Tu me blessas.
Iandi ou a kou toulessa.	Il me blessa.
Ietou tou a kou toulessa.	Nous nous blessâmes.
Ienou lou a kou toulessa.	Vous vous blessâtes.
Iaou b'a kou toulessa.	Ils se blessèrent.

INFINITIF

Kou toulessa.	Se blesser.

Remarque. — Les autres temps de cette conjugaison sont les mêmes que celui de l'infinitif précédé des particules qui leur conviennent.

VERBE UNIPERSONNEL

On compte deux conjugaisons pour les verbes unipersonnels. Elles se distinguent entre elles par le passé indéfini.

La première conjugaison a le passé indéfini qui termine par **i** et la seconde par **e**.

Première conjugaison en i.

INDICATIF PRÉSENT	
O bouminanga.	Il tonne.
PRÉTÉRIT	
O boumini.	Il a tonné.
PASSÉ INDÉFINI	
A boumini.	Il tonna.
PASSÉ DÉFINI	
A boumina.	Il tonna.
FUTUR	
O sa boumina.	Il tonnera.
CONDITIONNEL PRÉSENT	
Enga o boumina.	Il tonnerait.
CONDITIONNEL PASSÉ	
Enga o boumini.	Il aurait tonné.
SUBJONCTIF	
Ioouvo o bouminanga.	Qu'il tonne.
INFINITIF	
Boumina.	Tonner.

Deuxième conjugaison en e.

INDICATIF PRÉSENT	
E nokanga.	Il pleut.
PRÉTÉRIT	
O nokene.	Il a plu.
PASSÉ INDÉFINI	
A nokene.	Il plut.

PASSÉ DÉFINI

A noka.	Il plût.

FUTUR

O sa noka.	Il pleuvra.

CONDITIONNEL PRÉSENT

Enga o noka.	Il pleuvrait.

CONDITIONNEL PASSÉ

Enga o nokene.	Il aurait plu.

INFINITIF

Noka.	Pleuvoir.

CHAPITRE VII

DE L'ADVERBE

Liste des principaux adverbes

Bien.	*Ouabiza.*
Mal.	*Ouambi.*
Très bien.	*Ouabiza kikilou.*
Autrefois.	*Kiaka loumbou.*
Aujourd'hui.	*Eounou.*
Demain.	*Mbazi.*
Hier.	*Ezono.*
Après demain.	*Ou aka mou ini.*
Bientôt.	*Ninga. Kinga.*
Souvent.	*Pampa nkoumbou.*
Jamais.	*Ambouadi.*
Toujours.	*Kalakala.*
Auparavant.	*Ouna ntete.*
Aussi.	*Kou mossi.*

De suite.	*Nkaka.*
Autant.	*Kanci.*
Si.	*Vo.*
Plus.	*Ingi.*
Très fort.	*Kingi.*
Mieux.	*Ouabiza.*
Dessus.	*Va ntandou.*
Dessous.	*Kounsi.*
Dedans.	*Mou Kaci.*
Dehors.	*Kou Kiana.*
Où.	*Kou evi.*
Là.	*Eva.*
Ne.	*Ka. Ke.*
Pas.	*Ko.*
Oui.	*Injet.*
Non.	*Ve.*
Doucement.	*Nlouelo.*
Vite.	*Ncinou.*
Plus tôt.	*Kala.*
Davantage.	*Diaka.*
En haut.	*Kou zoulou.*
Plutôt.	*Ouingi.*
En bas.	*Mou ianda.*
Au milieu.	*Va kaci.*
Ici.	*Eve.*
Là-bas.	*Okouna.*
Près.	*Kili.*
Loin.	*Nseke.*
Ensemble.	*Va ki mossi.*
A la fois.	*Nvounda.*
Aussi.	*Mpe.*
Déjà.	*Kala.*

CHAPITRE VIII

DE LA PRÉPOSITION

Liste des principales prépositions.

A. De. Par.	*Kou. Koua. Kouna.*
Contre.	*Valakana.*
Dans.	*Mouna.*
Depuis.	*Touka.*
Derrière.	*Kou nima.*
Devant.	*Kou ntouala.*
Excepté.	*Sekouka.*
Avec.	*I. Ie. Ia. Io.*
Chez.	*Kouna ki.*
Pour.	*Koua. Mouna.*
Sous.	*Kounsi.*
Entre.	*Eva ndambou.*
Pendant.	*Ouna.*
Au. Sur.	*Eva, va.*

CHAPITRE IX

DE LA CONJONCTION

Liste des principales conjonctions.

Si.	*Vo.*
Lorsque.	*Ne.*
Comme.	*Ouna.*
Enfin.	*Ezevo.*

Et.	*I. Ia. Ie. Io.*
Mais.	*Kanci.*
Ou.	*Vo.*
Maintenant.	*Ouaouaou.*
Puisque.	*Ekouma.*
Quand.	*Kia ntangoua.*
Que, quoique, sinon.	*Ioouvo.*
Soit.	*Oouaou.*
Toutefois, cependant.	*Ekikaka.*

CHAPITRE X

DE L'INTERJECTION

Liste des principales interjections.

Ha!	*Akala!*
Ah!	*Ekoua! Mame!*
Oh!	*O!*
Eh!	*E!*

DEUXIÈME PARTIE

DE LA SYNTAXE

Assigner aux mots la place respective qu'ils doivent occuper dans une proposition, tel est le rôle de la syntaxe.

I. — Syntaxe des noms.

Le complément du substantif est formé de la préposition **de**, et d'un mot dépendant de cette préposition. Cette préposition se rend en fiot par la préposition correspondante **à**.

Ex. : La maison du roi. *E nzo a n'koukoulou.*

Si un mot prend un signe numérique qui doive être répété, cette répétition a lieu même devant la préposition.

Ex. : La porte de la maison. *E di vitou di 'a nzo.*

De entre un nom et un infinitif se rend, en fiot, par un infinitif.

Ex. : C'est un péché de mentir. *O vouna ma soumou.* Littéralement : mentir est un péché.

La préposition **de** placée entre un nom et un infinitif se rend, en fiot, par **a**.

Ex. : Le temps de lire. *E ntangoua a tanga.*

II. — Syntaxe des adjectifs.

En fiot, l'adjectif est invariable. Le nombre est indiqué par le signe numérique.

Ex. : Un mouton blanc, *e meme dia mpembe.*
Des moutons blancs, *ma neme ma mpembe.*

Quand un adjectif se rapporte à deux noms, on met devant cet adjectif le signe du pluriel.

Ex. : Le père et le fils sont bons.
E di se i o mou ana a biza.

Remarque. — Il est d'usage, en fiot, d'ajouter à l'adjectif le mot **mou ntou**, un homme, quand il s'agit de personnes.

Ex. : Le père et la mère sont bons.
E di se i o ngoudi a ntou a biza.

L'adjectif qui ne se rapporte à aucun nom précédent, se rend, en fiot, par la troisième personne du verbe.

Ex. : Il est honteux de mentir.
Nsoni z'in'andi za vouna.

On a l'habitude de sous-entendre le verbe être dans le corps de la phrase.

Ex. : Dieu est bon. *Nzambi mou ntou a biza.*

Régime des adjectifs.

Le complément des adjectifs suit la même règle

que celui des substantifs, c'est-à-dire qu'il s'exprime comme lui à l'aide de la préposition **a**.

Ex. : Cette maison est pleine de manioc.
E nzo ei i zele a fouadi.

Curieux de ... suit la même règle.

Ex. : Curieux de voir... *Nzodi a tala.*

Semblable à, se rend par **dede i mossi io**...

Ex. : Il est semblable à son père.
Iandi dede i mossi i o tat' andi.

L'adjectif accompagné d'une des prépositions **à contre**, demande une des prépositions fiotes **mou, mouna**.

Ex. : C'est bon à manger. *Kia biza mouna dila.*
Il est fâché contre moi. *Mou mono o saouidi.*

Les adjectifs qui prennent après eux la préposition **pour**, prennent les mêmes prépositions **mou, mouna**.

Ex. : Il est né pour la dispute.
Iandi ou a ouciloua mouna nouana.

Les adjectifs qui marquent un penchant, une inclination à quelque chose, se rendent en fiot par le verbe suivi d'un adverbe renfermant l'idée de ce penchant, de cette inclination.

Ex. : Il est prompt à se fâcher.
Iandi o kou saoulanga nkaka.

III. — Syntaxe des Verbes.

Parmi les verbes, les uns sont actifs et gouvernent leur attribut sans le secours des prépositions :

Ex. : Je lis les livres. *N'tangang'e zi livlou.*
Je chante une chanson. *Nbembo n'tolanga.*
J'adore Dieu. *Nzambi n'foukamenanga.*

D'autres fois, ils se servent d'une des prépositions **a**, **de**. En fiot, on supprime souvent ces prépositions :

Ex. : J'ai donné du maïs aux pigeons.
M'indi m'pene e ma iembe.
Il a donné un habit à Pierre.
Ki nkoutou o vene Npetelo.

Quand le régime désigne des noms de lieu, on se sert des prépositions correspondantes en fiot.

Ex. : Je vais à Banane. *Kouna Ngeno n'kouenda.*
Je viens de Landana. *Kou Landana n'fouma.*

Certains verbes prennent deux régimes directs :

Ex. : J'enseigne le catéchisme aux enfants.
N'longanga e i anana e katessismou.

D'autres qui régissent leur complément à l'aide d'une préposition, se passent, en fiot, de cette préposition.

Ex. : Remplir un tonneau d'eau.
Zadissa e mpimpa o nlangou.

Le régime des verbes passifs se forme à l'aide d'une préposition.

Ex. : Je suis aimé de Dieu.
N'zolelo koua Nzambi.

Le verbe *saoula*, se repentir, se fâcher, forme son régime indirect à l'aide de la préposition **mou** ou **mouna**.

Ex. : Je me repens de mes péchés.
Kou saoulanga mouna ma soumou m'ame.

Lorsque les pronoms **à moi, à toi, à lui, à nous, à vous, à eux,** peuvent se tourner par **mien, tien, sien, notre, votre, leur,** on les exprime par **iame, iakou, iandi, ietou, ienou, iaou.**

Ex. : Ce livre est à moi. *E livlou ei iame.*

Quand deux verbes sont de suite, et que le premier ne marque pas de mouvement, on met le second à l'infinitif.

Ex. : Il aime à jouer. *Iandi o zolang'o sakana.*
Il a fini de parler. *Iandi o mene o vova.*

Si le verbe signifie mouvement pour aller ou venir en quelque lieu, on met le second verbe à l'infinitif, avec la préposition **mou** ou **kou.**

Ex. : Je viens de me promener.
Mou kangala n'fouma.

A devant un infinitif français, se rend par **mou, mouna.**

Ex. : Il passe son temps à lire.
Iandi o maninang'o ntangou'andi mou tanga.

Quand **a** devant un infinitif français, peut se tourner par **pour,** la préposition française **a** se rend en fiot par **a.**

Ex. : Il m'a donné des livres à lire.
Iandi ou m'panikini zi boukou za tanga.

Après les verbes voir, entendre, l'infinitif français se rend par l'infinitif fiot.

Ex. : Je l'ai vu entrer. *Iandi n'mouene o kota.*
Je l'ai entendu parler. *Iandi n'ouilou o vova.*

IV. — Syntaxe des pronoms.

I. — *Des pronoms relatifs.*

Les pronoms relatifs **qui**, **que**, **lequel**, se placent, comme en français après le substantif.

Ex. : Celui qui parle, c'est mon frère.
Oiou o vovanga e mpangi ame.
L'homme qui était malade est mort.
O mou ntou ou a iela a fouidi.
La gazelle que j'ai achetée a mis bas.
E nsassi ina n'soumbidi a oucidi.

A qui... se rend par **de qui...**

Ex. : A qui appartient ce livre?
E livlou ai a nani?

Par qui... s'exprime par **koua nani**.

Ex. : Par qui a été faite cette maison?
Koua nani a vangilou e nzo eie?

II. — *Qui interrogatif.*

Le **qui** interrogatif s'exprime par **nani**.

Ex. : Qui a fait cela? *nani o vangidi ouaoue?*
Qui est là? *nani ouna vo?*
Qui veut venir? *nani o zolele kouiza?*
Qui vous a appelé? *nani ou n'telele?*

III. — *Que interrogatif.*

Le **que** interrogatif s'exprime par **kia ki ouma**, qui signifie quelle chose, ou bien par **nkiama**, qui veut dire **quoi**.

Ex. : Que faites-vous? *kia ki ouma o salanga?*
ou bien :

Nkiam'o salanga?

Quel s'exprime par **kia**.

Ex. : Quel livre avez-vous? *kia livlou oun'akoue?*

Quel, quelle, signifiant **quantième**, s'exprime aussi par **kia**.

Ex. : Quelle heure est-il? *kia ntangoua ina?*

V. — Syntaxe des prépositions.

De entre deux noms, dont le second exprime la matière, se rend par **a**.

Ex. : Un anneau d'argent. *Nlounga a palata.*

Le mot qui marque la valeur, le prix d'une chose, se met à la fin de la phrase.

Ex. : Ce livre coûte vingt francs.

E livlou iai ma koum'ole ma nkouangou i valanga.

Si l'on veut marquer quand une chose s'est faite, ou se fera, le nom de temps se place avant le verbe.

Ex. : Il viendra jeudi. *Loumbou ki'e ia o kouiza.*
Il est parti hier. *Ezono endele.*

Quand on veut marquer depuis quel temps une chose se fait, le nom de temps se place avant le verbe.

Ex. : Il y a deux ans qu'il commande.
Nvou mi ole o toumanga.

Lorsqu'on veut exprimer en combien de temps une

chose s'est faite ou se fera, le nom de temps se met à la fin avec la préposition **mou** ou **mouna**.

Ex. : Dieu a fait le monde en six jours.
Nzambi a vangila sangala a onso mouna loumbou sambanou.

Dans suivi d'un nom de temps ne s'exprime pas ou peut ne pas s'exprimer.

Ex. : Je partirai dans six jours.
Loumbou sambanou i sala ke n'kouenda.

En suivi d'un nom de lieu se rend par **okou**, **kouna**.

Ex. : Il est en France. *Kouna Falansa enina.*
Il est né à Loango. *Kou Loango a outoukoua.*

Chez se rend par **kouna**, **kouna ki**.

Ex. : Je reste chez mon frère.
Kouna mpangi ame n'kalanga.
Allons chez moi.
Tou enda kouna ki mono.

De suivi d'un nom de lieu se rend par **kou**, **mou**.

Ex. : Je viens de Stanleypool.
Kou Mpoumbou n'fouma.
Il est sorti de sa chambre.
Mou nzo andi o vaikidi.

VI. — Syntaxe des adverbes.

De suivi d'un adverbe de quantité se rend par **a**.

Ex. : Trop peu de vin, *pampapampa a vinou.*

De, suivi d'un adverbe de quantité, peut se supprimer.

Ex. : Pas assez d'eau. *Nlangou i kete.*

Voici, devant un nom de personne, se rend par **t'andi.**

Ex. : Voici mon père. *T'andi o tat'ame.*

Voici, devant un nom d'animaux, se rend par **ke ai** ou **te ai.**

Ex. : Voici le chacal. *Te ai o mboulou.*

Voici, devant un nom d'être inanimé, se rend par **te ouaou**, **ke ouaou.**

Ex. : Voici la rivière. *Ke ouaou o mou ila.*

Dans ce cas, voici peut se rendre aussi par **ke aï** ou bien **te ai.**

Ex. : Voici votre couteau. *Ke ai o mbele akou.*

Voilà, devant un nom de personne, s'exprime par **t'andi ona**, **k'andi ona.**

Ex. : Voilà ma mère. *T'andi ona o nbout'ame.*

Voilà, devant un nom d'animaux, se rend par **ke aina**, **te aina.**

Ex. : Voilà le tigre. *Ke aina e ngo.*

Voilà, devant un nom de chose, se rend par **ke ouaou ouna** ou **ke aina.**

Ex. : Voilà la rivière. *Ke ouaou ouna o mou ila.*
Voilà son couteau. *Ke aina e mbele andi.*

Remarque. — Ainsi doivent s'exprimer les adverbes **voici, voilà**, quand ils se trouvent devant un substantif qui ne prend pas de signe numérique, ou qui en

prend un qui ne se répète pas. Mais s'ils sont placés devant un substantif qui prend un signe numérique qui se répète, alors ils varient conformément à la règle des adjectifs démonstratifs.

Ex. : Voici une belle maison.
Te diadi e di voula dia biza.
Voilà une bonne papaye.
Ke kiaki e kikila kia mbote.

A cause de se rend par **ouna kouma kia**.

Ex. : Je suis venu à cause de lui.
Ouna kouma ki andi n'izidi.

Comme se traduit par **ouna**.

Ex. : Il est grand comme vous.
Iandi ouna ngeie en'o ntela.

VII. — Syntaxe des conjonctions.

Lorsque occupe dans la phrase, en fiot, la même place qu'en français.

Ex. : Lorsque j'irai à Boma, vous viendrez avec moi.
Ne n'kouenda kou Mboma, nge o kouiz'ame.

Puisque se rend par **ekouma**.

Ex. : Puisque vous le voulez.
Ekouma nge o zolele di-o.

Si s'exprime par **vo**.

Ex. : Si vous voulez venir à Cabenda, vous le pouvez.
Nge vo ou zolele kouiza kou Kabenda, o lenda ki-o.

Comme occupe, en fiot, la place qu'elle occupe en français.

Ex. : C'est bien comme vous dites.
Ouabiza ouna nge o vovanga.

TROISIÈME PARTIE

MÉTHODE

OU MANIÈRE DE RENDRE EN FRANÇAIS LES PRINCIPAUX IDIOTISMES FIOTS

Aimer mieux.

Ex. : J'aime mieux lire que travailler.
Mono m'piokele zola ia tanga ke i sala ko.
Il aime mieux le pain que le manioc.
Iandi o viokele zola e *di mpa ke i fouadi ko.*
Elle aime mieux souffrir que mourir.
Iandi o viokele zola i foua ke i mona mpassi ko.

Que retranché.

Je veux que vous veniez. *N'zolele ou eza.*
Il veut que tu chantes. *Iandi o zolele ou a tola.*

N'avoir que. — Seulement. — Pas encore.

Je n'en ai que deux, tournez par, j'en ai deux seulement.
I ole kaka in'ame.

Avez-vous fini? Pas encore.

Engavo o mene : ki a mene ko.

N'est-ce pas l'heure? Ce n'est pas encore l'heure.

Engavo e ntangoua ke fouene koue? ke i fouene ko.

Ne venez-vous pas? Pas encore.

K'ou kouizanga koue? k'i nvika kouiza ko.

Avoir le temps.

Avez-vous le temps?

Nge ouna e ntangoua a vange?

J'ai le temps.

Ina e ntangoua a vanga.

Il n'a pas le temps.

Iandi k'ena e ntangoua a vanga ko.

Nous avons le temps de prier.

Tou ina e ntangoua a samba.

Vous avez le temps de venir.

Nge ouna e ntangoua a kouiza.

Il fait. — J'ai besoin.

Il fait beau. *Loumbou kia biza.*

Il fait mauvais. *Loumbou kia mbi.*

Il fait beau aujourd'hui.

Loumbou kiaki loumbou kia biza.

Allez voir quel temps il fait.

Ou enda tala kana aou kou ina.

J'ai besoin de beaucoup de temps.

Pampa tandou ki fouanikinou.

Sur les verbes unipersonnels.

Il tonne. *Boumina kou bouminanga.*
Il pleut. *Nok'e nokanga.*
Il a plû hier. *A nokene ezono.*
Il a plû l'an passé. *A nokena o nvou aou a vioka.*
Il pleuvra dans deux mois.
O sa noka mou ngonde mi ole.

Il fait chaud. — Il fait froid.

Il fait chaud. *Mou ingi outenanga ko.*
Il ne fait pas chaud. *Ke k'outenanga mou ini ko.*
Il fait froid. *Ki ozi kina ko.*
Il ne fait pas froid. *Ke kouna ki ozi ko.*

Sur les verbes pronominaux.

Je me souviens de vous avoir vu.
N'banzidi vo i a kou mona.
Si vous ne venez, je vous frappe.
Vo k'ou kouizanga ko, kou n'ouandanga.

Sur le verbe *pouvoir*.

Pouvez-vous venir? *Engavo, o lenda kouize?*
Je ne puis partir. *K'i n'lenda kouenda ko.*
Pouvez-vous porter cette caisse?
O lenda nata lou kat'oloue?
Je le puis. *N'lenda l'o.*

Le verbe *être* avec négation.

Où est le blanc? *O mou ndele kou evi ena?*
Il n'est pas là. *K'ena vo ko.*

En. — Y. — Là.

Y a-t-il de l'eau? *Ven'o nlangoue?*
Il y en a. *Ven'o nlangou.*
L'enfant est là. *E ntaoudi ina vovoue.*
Il n'est pas là. *Iandi k'ena vo ko.*

Ce qui. — Ce que. — Tout ce que.

On peut faire ce qui est bien.
Mou ntou o lenda vanga e ma ma biza.
Ce que vous faites est mal.
E ma mana ou vanganga ma mbi.
Tout ce que vous dites est juste.
Ma m'onsono man'o vovanga ma kieleka.

Celui qui. — Ceux qui.

Celui qui a dit cela est un menteur.
Iandi oiou o vovele ouaou, n'koualouvo...
Ceux qui parlent beaucoup ne savent rien.
Ana be vovanga ngolo. ke ba zeie di ambou k...

Sur la préposition *en.*

En travaillant on devient riche.
Mouna sala vanga ki sina.
Il faut chanter en marchant.
O fouanikinou o tola mouna diata.

Sur la numération.

Deux et deux font quatre. *Iole ie i ole ia.*
Deux ôtés de trois reste un.
E i ole i katoukidi vana i tatou. ki sidi ki mos...

Combien font deux et trois? *E i ole ie i tatou i koua?*
Trois fois trois font neuf.
E i tatou ne i lounga i tatou, e voua.
Je pose trois et je retiens un.
N'sidi e i tatou i a simba ki mossi.

Division du temps.

Le matin. *Menemene.*
A midi. *Ntangou'e lounga.*
Le soir. *Massika.*
Au lever du soleil. *Ntangoua ne i vaikidi.*
Le coucher du soleil. *Ntangoua ne i koulouka.*
A minuit. *Kaci koua foukou.*
Le chant du coq. *Nsoussou a ntete.*
A trois heures du soir. *Ntangoua ndemba.*
A deux heures. *Ntangoua a veko.*
Une année. *O nvou mossi.*
Une demi-année. *Kaci koua nvou.*

Trop tôt. — Trop tard. — Plus tôt.

Vous venez trop tôt.
Ntangoua ke i fouene ko ou ezidi.
Vous venez trop tard.
Ntangoua i viokele ou ezidi.
Il vient assez tôt.
Ntangoua ngatou i a fouananene ezidi.
Il faut partir plus tôt.
Ntangoua a mbote mou ntou fouanikinou o kouenda.

Sur. — Par. — Dedans.

Mettez votre chapeau sur la tête.
O s'e mpou akou eva ntou.
Il déposa la caisse par terre.
Iandi a s'o lou kat'eva nsi.
Il faut mettre les moutons dedans.
O fouanikinou kotess'e ma meme mou nzo.

Dessus. — Dessous. — Dehors. — Devant.

Il mit des pierres dessus.
Iandi a fouma o sa ma tadi va ntandou.
Mettez cela dessous,
O sa kiaki okou nsi.
Dehors les chiens et les malpropres.
Kou kiana e zi mbonde i e a kouansodo.
Ils sont devant.
Kou ntouala b'enina.

Derrière. — Par côté. — En haut. — En bas.

Vous, passez derrière.
Nge vioka kou ma saka saka.
Vous, marchez par côté.
Ienou lou vioka va ndambou.
Portez tout en haut.
Lou nata ma m'onso kou ntandou.
Roulez ces pierres en bas.
Lou nengoumouna e ma tadi mame mou ianda.

Au milieu. — Ici. — Là. — Là-bas

Allez au milieu. *Ou enda mou kaci.*
Venez ici. *Ou iz'eve.*
Mettez-vous là. *Lou vioka kouna.*
Passez là-bas. *Lou enda evana.*

Loin. — Près. — Et. — Ou.

Vous êtes trop loin. *Nseke ou ingi oun'akou.*
Venez plus près. *Ou iza kili.*
Lui et moi nous allons bien.
Iandi i o mono tou kolele.
Vous ou lui vous partirez demain.
Ngeie vo iandi lou sa kouenda o nbazi.

L'un ou l'autre. — L'un et l'autre. — Tous les deux.

Prenez l'un ou l'autre.
O bonga e di aka ioouva e di aka.
Je veux l'un et l'autre. *N'zolele ki mossi ie ki aka.*
Les voilà tous les deux. *T'aoua a di a ole.*

Ensemble. — A la fois. — Aussi. — Encore.

Mettez les tous ensemble.
Bounda ma m'onso va ki mossi.
Chantez tous à la fois. *Lou tola a onso nvounda.*
Et moi aussi je viens. *I o mono mpe n'kouizanga.*
Envoyez quelqu'un encore.
O fidissa ou mossi diaka.

Sur la préposition *pour*.

Pour qui est la caisse qui vient d'arriver?
Lou kata loua nani lou touka louaka?
Pour moi. *I lou'ame.*
Pour lui. *I lou'andi.*
Apportez une plume pour écrire.
O nata lou sala loua soneka.
Qu'a-t-il fait pour moi?
Nkiama iandi o sadidi mono?
Nous devons travailler pour vivre.
Tou fouanikinou o sala mouna zinga.

Si. — Quand.

Si vous voulez venir, je vous prendrai.
Nge vo o zolele kouiza kou n'sa nata.
Quand partez-vous? *Kia loumbou o kouenda?*

Combien de fois. — Combien.

Combien de fois mangent-ils par jour?
Di'e koua be diânga mouna loumboue?
Combien de fois êtes-vous allé à Porto-Rico?
Kouend'e koua ou endele kou Nkoumba?
Combien d'hommes avez-vous vu?
A ntou a koua nge ou mouene?

Bien. — Mal.

Savez-vous bien ramer?
Nge o vouila ouna ouabize?
Il travaille bien. *Iandi o salanga ouna ouabiza.*
Vous avez mal fait. *Nge o vangidi ouna ouambi.*

Pour demander l'âge.

Quel âge avez-vous? *Nvou koua ou a leka?*
J'ai vingt-deux ans,
Ma koum'ole ma nvou ia nvou mi ole i a leka.

Inversions.

L'homme ne peut voir un esprit.
O m'oio o mou ntou ka lendi o mona ko.
Je suis venu vous voir. *Nge n'izidi mona.*

FIN.

A. M. D. G.

E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.